

TARIFS B * - ANNÉE SCOLAIRE 2018/19

L'inscription implique le versement d'une cotisation familiale annuelle et d'une participation par élève, variable en fonction des cours choisis.

Cette participation est facturée pour les cours collectifs en deux fois et pour les cours d'instrument en trois fois. La facturation est gérée par la trésorerie de Compiègne. Après réception de l'avis, **les règlements se font directement auprès de la trésorerie de Compiègne.**

COTISATION FAMILIALE ANNUELLE

Cotisation familiale à régler lors de l'inscription

50 €

PARTICIPATION ANNUELLE PAR ELEVE

Cours collectifs d'éveil et d'initiation (4-9 ans)

Eveil musical (4-5 ans)	204 €
Eveil à la danse (4-5 ans)	204 €
Forfait musique et danse (4-5 ans)	300 €
Découverte instrumentale (6-9 ans)	300 €
Initiation à la danse (6-7 ans)	204 €
Forfait découverte instrumentale + initiation à la danse (6-7 ans)	428 €

Cours collectifs de danse (à partir de 8 ans)

Danse contemporaine	235 €
---------------------	-------

Cours collectifs de musique (à partir de 7 ans)

Formation musicale seule	246 €
Culture musicale préparation option BAC seule	51 €
Ensemble seul (harmonie, musiques traditionnelles ou improvisées, musique de chambre...)	172 €
Chorale enfants ou adultes, ensembles vocaux	gratuit

Instrument + formation musicale

Enfant	1er adhérent	713 €
Enfant	2ème adhérent	619 €
Enfant	à partir du 3ème adhérent	520 €
Adulte		713 €
Cours collectifs de musique pour les élèves inscrits en instrument (chorales, ensembles, harmonie, musiques traditionnelles ou improvisées...)		gratuit

Facturée en 2 fois (Octobre/Février)

en 3 fois (O/F/M)

*** Ces tarifs s'appliquent aux habitants des communes ne participant pas au fonctionnement de l'Atelier musical de l'Oise (Syndicat intercommunal à vocation culturelle)**